

## PLAN DE COURS

# POL-7012 : Éthique et administration publique

NRC 82392 | Automne 2016

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours présente, dans une perspective nationale et internationale, les dispositifs qui encadrent l'éthique dans l'administration publique. Il prend comme point de départ les principaux problèmes et scandales qui rythment la vie politico-administrative contemporaine. Ces phénomènes érodent la confiance de la population envers les organisations administratives et le système politique en général. En s'attardant sur les solutions proposées pour remédier à ces événements, le cours permet à l'étudiant de comprendre le rôle et l'influence de quelques institutions majeures en la matière (commissaire à l'éthique, commissaire au lobbyisme, bureau du vérificateur général, etc.). Une attention particulière porte également sur le comportement attendu des agents publics qui font face à des dilemmes moraux (devoir de désobéissance, dénonciation d'un acte illégal, etc.). L'angle d'analyse privilégie l'approche institutionnelle fondée sur des applications concrètes.

## Plage horaire

### Cours en classe

mardi	12h30 à 15h20	<a href="#">DKN-1447</a>	Du 6 sept. 2016 au 16 déc. 2016
-------	---------------	--------------------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=69618>

## Coordonnées et disponibilités

Steve Jacob

*Enseignant*

DKN-4443

[steve.jacob@pol.ulaval.ca](mailto:steve.jacob@pol.ulaval.ca)

418-656-2131 poste 12330

*Disponibilités*

Sur rendez-vous

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8h30 à 12h 13h à 16h30 17h30 à 21h30*
Vendredi
8h30 à 12h 13h à 16h



\* Il est à noter que le comptoir fermera ses portes à compter de 16h30 du 20 juin au 1<sup>er</sup> juillet et du 22 août au 2 septembre.

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Objectifs .....	4
Approche pédagogique .....	4
Lectures associées aux modules .....	4
Contenu du cours .....	9
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>10</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>11</b>
Liste des évaluations .....	11
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	11
Participation aux séminaires .....	11
Activités de groupe .....	11
Examen de mi-session .....	12
Examen maison .....	12
Barème de conversion .....	12
Plagiat .....	12
Règles disciplinaires .....	13
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval .....	13
Évaluation de la qualité du français .....	13
Gestion des délais .....	13
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	14
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>14</b>
Matériel informatique et logiciels .....	14
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>15</b>
Bibliographie .....	15

# Description du cours

---

## Objectifs

Ce cours présente, dans une perspective nationale et internationale, les dispositifs qui encadrent l'éthique dans l'administration publique. Il prend comme point de départ les principaux problèmes et scandales qui rythment la vie politico-administrative contemporaine. Ces phénomènes érodent la confiance de la population envers les organisations administratives et le système politique en général. En s'attardant sur les solutions proposées pour remédier à ces événements, le cours permet à l'étudiant(e) de comprendre le rôle et l'influence de quelques institutions majeures en la matière (commissariat à l'éthique, bureau du vérificateur général, etc.). Une attention particulière porte également sur le comportement attendu des agents publics qui font face à des dilemmes moraux (devoir de désobéissance, dénonciation d'un acte illégal, etc.). L'angle d'analyse privilégie l'approche institutionnelle fondée sur des applications concrètes.

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure:

- a) d'expliquer le fonctionnement, les principes directeurs et le cadre d'application des infrastructures d'éthique publique au Canada et au Québec, tout en étant en mesure de les comparer avec certaines infrastructures d'éthique développées à l'étranger ;
- b) de discuter des fondements philosophiques, théoriques et historiques liés à l'éthique gouvernementale;
- c) d'identifier des enjeux pratiques résultants de l'importance accrue réservée à l'éthique dans la gestion publique.

## Approche pédagogique

La méthode d'enseignement de ce séminaire prendra la forme d'exposés magistraux et de discussions sur les textes identifiés pour chacune des séances. Le professeur fera, sur la base des lectures optionnelles, un exposé introductif à la séance et interviendra, si nécessaire, pour clarifier les enjeux discutés et réorienter la discussion sur les lectures. Sur la base des différentes lectures obligatoires et complémentaires, la formule retenue favorisera donc les échanges et les interactions entre les étudiant(e)s et le professeur. Dans cet esprit, certains conférenciers pourront être appelés à apporter leur contribution durant la session. Des situations concrètes seront également analysées sous la forme d'études de cas ou de mises en situation individuelles ou collectives. Pour cela, les étudiant(e)s devront identifier les enjeux et dilemmes éthiques ainsi que les moyens de les surmonter. Ces exercices permettront de passer de la théorie à la pratique et d'approfondir le développement des habiletés.

## Lectures associées aux modules

Le contenu des lectures obligatoires de chaque module est matière à évaluation. Les lectures optionnelles permettront, le cas échéant, à l'étudiant(e) d'approfondir sa compréhension du contenu d'un module.

Lorsque non disponibles sur le portail des cours, les lectures obligatoires et complémentaires associées à chaque module seront disponibles à la Réserve de Droit et de Science politique située au deuxième étage du Pavillon Jean-Charles-Bonenfant.

### Module 1- Éthique publique : introduction et présentation des concepts

#### LECTURES OBLIGATOIRES

DE BLIC, Damien & Cyril LEMIEUX, « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, 2005, vol.18, n°71, pp.9-38.

GARGAN, John J., « State Governing Challenges, for the new Century », dans John J. GARGAN (dir.), *Handbook of State Government Administration*, New York, Marcel Decker, 2000, pp.1-12.

BOISVERT, Yves, « Quand l'éthique regarde le politique », *Politique et sociétés*, 2001, vol.20, n°2-3, pp.181-201.

#### LECTURE COMPLÉMENTAIRE

VAN WART, Montgomery, « The Sources of Ethical Decision Making for Individuals in the Public Sector », *Public Administration Review*, 1996, vol. 56, n°6, pp. 525-533.

## LECTURES OPTIONNELLES

HEJKA-EKINS, April, « Teaching Ethics in Public Administration », *Public Administration Review*, vol.48, n°5, 1988, pp.885-891.

MENZEL, Donald C., « State of the Art of Empirical Research on Ethics and Integrity in Governance », dans George H. FREDERICKSON & Richard K. GHERE (eds.), *Ethics in Public Management*, Sharpe, Armonk-London, 2005, pp.16-46. \*\*\*réserve\*\*\*

JOHNSON, David, *Thinking Government. Public Sector Management in Canada*, (Ch. 3 «Institutions of Governance: The Environment of Public Sector Management »), Peterborough, Broadview Press, 2006, pp. 133-185. \*\*\*réserve\*\*\*

## Module 2-

### La poursuite de l'intérêt général. A quoi sert le service public ?

#### LECTURES OBLIGATOIRES

POULSEN, Birgitte, « The Question of Roles and Identities in Public Administration », *Scandinavian Political Studies*, vol.30, n°4, 2007, pp.469-490.

HART, David K., « The virtuous Citizen, the Honorable Bureaucrat, and "Public" Administration », *Public Administration Review*, vol.44, special issue, 1984, pp.111-120.

STIVERS, Camilla, « The Listening Bureaucrat: Responsiveness in Public Administration », *Public Administration Review*, vol.54, n°4, 1994, pp.364-369.

#### LECTURE COMPLÉMENTAIRE

FREDERICKSON, George H., « Can Public Officials Correctly Be Said to Have Obligations to Future Generation », *Public Administration Review*, 1994, vol.54, n°5, pp.457-464.

#### LECTURES OPTIONNELLES

ALEXANDER, Jennifer & Samuel A. RICHMOND, « Administrative Discretion. Can We Move Beyond Cider House Rules? », *The American Review of Public Administration*, vol.37, n°1, 2007, pp.51-64. GORMLEY, William T. Jr., « Moralists, Pragmatists, and Rogues: bureaucrats in Modern Mysteries », *Public Administration Review*, vol.61, n°2, 2001, pp.184-193.

GUTMANN, Amy & Dennis THOMPSON, *Democracy and Disagreement*, (Ch. 8 « The Obligations of Welfare »), Cambridge, Harvard University Press, 1996, pp. 273-306. \*\*\*réserve\*\*\*

SCHUBERT, Glendon A. Jr., « The Public Interest in Administrative Decision-Making: Theorem, Theosophy, or Theory », *American Political Science Review*, vol.51, n°2, 1957, pp.346-368.

## Module 3-

### Enjeux éthiques de la nouvelle gestion publique

#### LECTURES OBLIGATOIRES

ARGYRADES, Demetrios, « Bonne gouvernance, professionnalisme, éthique et responsabilité », *Revue internationale des sciences administratives*, vol.72, n°2, 2006, pp.159-176.  
\*\*\*réserve\*\*\*

GENARD, Jean-Louis & Steve JACOB, « Une nouvelle donne pour l'éthique administrative », *Les politiques sociales*, vol.64, n°1-2, 2004, pp.91-107. \*\*\*réserve\*\*\*

JACOB, Steve et al., «La nouvelle gestion publique et l'accroissement des marges de manoeuvre: un terreau propice au développement de l'éthique?», *Administration publique du Canada*, Vol.54, no.2, 2011, pp.189-215.

PAARLBERG, Laurie E. & James L. PERRY, «Values Management: Aligning Employee Values and Organization Goals », *The American Review of Public Administration*, vol.37, n°4, 2007, pp. 387-408.

#### LECTURE COMPLEMENTAIRE

BLAU, Peter M., « Orientation toward Clients in a Public Welfare Agency », *Administrative Science Quarterly*, vol.5, n°3, 1960, pp.341-361.

#### LECTURES OPTIONNELLES

BARNHART, Tim, « Save the bureaucrats (while reinventing them) », *Public Personnel Management*, vol.26, n°1, 1997, pp.7-14. BORINS, Sandford, « Loose Canons and Rule Breakers, or Entrepreneurial Leaders? Some Evidence about Innovative Public Managers », *Public Administration Review*, 2000, vol.60, n°6, pp.498- 507.

COOPER, Terry L., « Big Questions in Administrative Ethics: A Need for Focused, Collaborative Effort », *Public Administration Review*, vol.64, n°4, 2004, pp.395-407.

PIRON, Florence, « Les défis éthiques de la modernisation de l'administration publique », *Éthique publique, revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, vol.4, n°1, 2002, pp.31- 44. \*\*\*réserve\*\*\*

RIGGS, Fred W., « Modernity and Bureaucracy », *Public Administration Review*, 1997, vol.57, n°4, pp.347-353.

ZANETTI, Lisa A. & Guy B. ADAMS, « In Service of the Leviathan: Democracy, Ethics and the Potential for Administrative Evil in the New Public Management », *Administrative Theory and Praxis*, 2000, vol.22, n°3, pp.534-554.

## Module 4-

### Au commencement était Weber / La violence légitime et la « délinquance » d'État

#### LECTURES OBLIGATOIRES

ADLER, Paul S. & Bryan BORYS, « Two Types of Bureaucracy: Enabling and Coercive », *Administrative Science Quarterly*, vol.41, n°1, 1996, pp.61-89.

COUTU, Michel & Guy ROCHER, La légitimité de l'État et du droit. Autour de Max Weber, Sainte- Foy, PUL, 2005, pp.23-46 (Catherine Colliot-Thélène) et pp.175-186 (Barbara Thériault).

\*\*\*réserve\*\*\*

OSOFSKY, Michael J., BANDURA, Alberet & Philip G. ZIMBARDO, « The Role of Moral Disengagement in the Execution Process », *Law and Human Behavior*, vol.29, n°4, 2005, pp.371-393.

#### LECTURE COMPLÉMENTAIRE

BURKE, Frances, « Ethical Decision-Making: Global Concerns, Frameworks, and Approaches », *Public Personnel Management*, 1999, vol.28, n°4, pp.529-540.

#### LECTURES OPTIONNELLES

APPLBAUM, Arthur I., « Professional Detachment: The Executioner of Paris », *Harvard Law Review*, vol.109, n°2, 1995, pp.458-486.

COUTU, Michel & Guy ROCHER, La légitimité de l'État et du droit. Autour de Max Weber, Sainte- Foy, PUL, 2005, pp.237-257 (Augustin Simard). \*\*\*réserve\*\*\*

FORSYTHE, David P., « United States policy toward enemy detainees in the "war on terrorism" », *Human Rights Quarterly*, 2006, vol.28, n°2, pp.465-491.

LINHARDT, Dominique & Cédric MOREAU DE BELLAING, « Légitime violence ? Enquêtes sur la réalité de l'État démocratique », *Revue française de science politique*, vol.55, n°2, 2005, pp.269-298.

PARKES, Roderick, « What Limits for Government Control? Civil Liberties and Anti-terror Measures after the Heathrow Bomb Plot », *The Political Quarterly*, 2007, vol.78, n°2, pp.272-281.

MILLER, Seumas, « Authority, Discretion and Accountability. The Case of Policing », dans Charles SAMPFORD & Noel PRESTON, *Public Sector Ethics. Finding and Implementing Values*, Leichhardt-London, Federation Press-Routledge, 1998, pp.37-52. \*\*\*réserve\*\*\*

## Module 5-

### Le devoir de désobéissance - Hiérarchie et obéissance aux ordres : quelques enseignements de l'Histoire

#### LECTURES OBLIGATOIRES

ESCUDIÉ, Florian, « Le fonctionnaire et la machine bureaucratique. Contrôle biographique et construction des carrières dans l'appareil régional du SED », *Genèses*, n°53, 2003, pp.93-112.

RUSSELL, Nestar & Bob GREGORY, « Making the undoable doable - Milgram, the Holocaust, and modern government », *American Review of Public Administration*, 2005, vol.35, n°4, pp.327- 349.

BALFOUR, Danny L., « Historiography of the Holocaust - A cautionary tale for public administration », *American Review of Public Administration*, 1997, vol.27, n°2, pp.133-144.

#### LECTURE COMPLÉMENTAIRE

GAROFALO, Charles & Dean GEURAS, « The Moral Agent, Moral Organization, and the Public Administrator », dans *Common Ground, Common Future. Moral Agency in Public Administration, Professions, and Citizenship*, Taylor & Francis, New York, 2006, pp. 1-16.

\*\*\*réserve\*\*\*

## LECTURES OPTIONNELLES

BLAIVE, Muriel, « La police politique communiste en action : les Tchécoslovaques et la révolution hongroise de 1956 », Revue d'histoire moderne et contemporaine, vol.49, n°2, 2002, pp.176- 202.

HENDRICKSON, Cheryl L. & Wayne HARRISON, « Consistency VS Flexibility: The impact of Employee Voice in Rule-Based and Discretionary Decision Procedures », Employee Responsibilities and Rights Journal, vol.11, n°4, 1998, pp.279-295.

MINEAU, André, « L'idéologie des fonctionnaires du Troisième Reich dans les territoires occupés de l'Est », Vingtième siècle. Revue d'Histoire, n°93, 2007, pp.101-113.

## Module 6- Gérer l'éthique dans les organisations publiques

### LECTURES OBLIGATOIRES

ADAMS, Guy B., « Administrative Ethics and the Chimera of Professionalism: The Historical Context of Public Service Ethics », dans Terry L. Cooper (dir.), Handbook of Administrative Ethics, New York, Marcel Decker, 2001, pp.291-308.

HARVEY, James S. Jr., « Reinforcing Ethical Decision Making through Organizational Structure », Journal of Business Ethics, 2000, vol.28, pp.43-58.

SMITH, Robert W., « A Conceptual Model for Benchmarking Performance in Public Sector Ethics Programs: The Missing Link in Government Accountability? », International Journal of Public Administration, vol. 30, n°12-14, 2007, pp.1621-1640.

### LECTURE COMPLÉMENTAIRE

MENZEL, Donald C., « Ethics Induced Stress in the Local Government Workplace », Public Personnel Management, vol.22, n°4, 1993, pp.523-536.

### LECTURES OPTIONNELLES

BÉNARD, Véronique, « La souffrance éthique dans le travail des chargés de communication d'une administration », Travailler : Revue internationale de psychopathologie et de psychodynamique du travail, n°15, 2006, pp.155-170.

BOWMAN, James S., « Ethics in Government: A National Survey of Public Administrators », Public Administration Review, 1990, vol.50, n°3, pp.345-353.

GROSENICK, Leigh E. & Pamela GIBSON, « Governmental Ethics and Organizational Culture », dans Terry L. Cooper (dir.), Handbook of Administrative Ethics, New York, Marcel Decker, 2001, pp.243-262.

HOLMQUIST, Donna, « Ethics - how important is it in today's office? », Public Personnel Management, vol.22, n°4, 1993, pp.537-544.

MASSENGILL, Douglas, « Not with your husband (or wife) you don't! The legality of no spouse rules in the workplace », Public Personnel Management, vol.26, n°1, 1997, pp.61-76.

## Module 7- Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : généralités

### LECTURES OBLIGATOIRES

PLANT, Jeremy F., « Codes of Ethics », dans Terry L. Cooper (dir.), Handbook of Administrative Ethics, New York, Marcel Decker, 2001, pp.309-334.

ROY, Hugo & Yves BOISVERT, « L'éthique gouvernementale au Québec : une histoire fragile » dans Robert Bernier (éd.), L'État québécois au XXIe siècle, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2004, pp.459-489. \*\*\*réserve\*\*\*

RONDEAU, Dany, « L'éthique publique : "auto" ou "hétéro" régulation? », dans Yves Boisvert (dir.), Qu'est-ce que l'éthique publique?, Montréal, Liber, 2005, pp.59-77. \*\*\*réserve\*\*\*

### LECTURE COMPLÉMENTAIRE

KAPTEIN, Hendrik, « Against Professional Ethics », dans Charles SAMPFORD & Noël PRESTON (eds.), Public Sector Ethics. Finding and Implementing Values, Leichhardt- London, Federation Press-Routledge, 1998, pp.26-36. \*\*\*réserve\*\*\*

### LECTURE OPTIONNELLE

GIRARD, D., « Éthique et service public: où en sommes-nous? », Éthique publique, revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale, vol.4, n°1, 2002, pp.156-165. \*\*\*réserve\*\*\*

## Module 8-

### Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : l'encadrement du lobbyisme

#### LECTURES OBLIGATOIRES

BOISVERT, Yves, « Éthique, lobbyisme et dispositifs de régulation des comportements : la perception des ministres québécois », *Éthique publique*, vol.9, n°1, 2007, pp.93-112. \*\*\*réserve\*\*\*

BRUN, Henri & Guy TREMBLAY, « Le droit de savoir qui cherche à influencer le gouvernement : un droit fondamental », *Éthique publique*, vol.8, n°1, 2006, pp.123- 136. \*\*\*réserve\*\*\*

HUDON, Raymond, « Aux frontières de diverses légitimités. L'encadrement de l'activité de lobbying », *Éthique publique*, vol.9, n°2, 2007, pp.105-117. \*\*\*réserve\*\*\*.

#### LECTURE COMPLÉMENTAIRE

THOMPSON, Dennis F., « Paradoxes of Government Ethics », *Public Administration Review*, vol.52, n°3, 1992, pp.254-259.

#### LECTURE OPTIONNELLE

CHARI, Raj, MURPHY Gary & John HOGAN, « Regulating Lobbyists: A Comparative Analysis of the United States, Canada, Germany and the European Union », *Political Quarterly*, vol.78, n°3, 2007, pp.422-438.

## Module 9-

### Dispositifs et modalités de l'éthique dans une perspective internationale

#### LECTURES OBLIGATOIRES

GILMAN, Stuart C. & Carole W. LEWIS, « Public Service Ethics: A Global Dialogue », *Public Administration Review*, vol.56, n°6, 1996, pp.517-524.

ROHR, John A., « Constitutionalism and Administrative Ethics », dans Terry L. Cooper (dir.), *Handbook of Administrative Ethics*, New York, Marcel Decker, 2001, pp.671-695.

SMITH, Robert W., « Enforcement or Ethical Capacity: Considering the Role of State Ethics Commissions at the Millennium », *Public Administration Review*, vol.63, n°3, 2003, pp.283- 295.

#### LECTURE COMPLÉMENTAIRE

STEWART, Debra W., SPRINTHALL, Norman & Jackie KEM, « Moral Reasoning in the Context of Reform: A Study of Russian Officials », *Public Administration Review*, vol.62, n°3, 2002, pp.282-297.

## Module 10 -

### Pluralisme et représentativité de l'administration publique

#### LECTURES OBLIGATOIRES

DURAND, Guy, « Le "pouvoir de déroger" et la Charte des droits et libertés », *Éthique publique, revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, vol.7, n°1, 2005, pp.117-131.

\*\*\*réserve\*\*\*

CHALOM, Maurice, « Descente chez les bleus : une expérience professionnelle au sein de la police montréalaise », *Revue française d'administration publique*, n°118, 2006, pp.281-290.

RICE, Mitchell F., « A post-modern cultural competency framework for public administration and public service delivery », *International Journal of Public Sector Management*, vol. 20, n°7, 2007, pp. 622-637.

#### LECTURE COMPLÉMENTAIRE

MEIER, Kenneth J. & Daniel P. HAWES, « Le lien entre représentativité passive et active de l'administration », *Revue française d'administration publique*, n°118, 2006, pp.265-279.

#### LECTURES OPTIONNELLES

APPLBAUM, Arthur I., « Democratic Legitimacy and Official Discretion », *Philosophy and Public*, 1992, vol.21, n°3, pp.240-274.

ROSENBLUM, David H. & Julie DOLAN, « La bureaucratie représentative », *Revue française d'administration publique*, n°118, 2006, pp.250-263.

GAGNON, Alain-G. & Luc TURGEON, « La bureaucratie représentative au sein des États multinationaux », *Revue française d'administration publique*, n°118, 2006, pp.291-306.



GUTMANN, Amy & Dennis THOMPSON, Democracy and Disagreement, (Ch. 9 « The Ambiguity of Fair Opportunity »), Cambridge, Harvard University Press, 1996, pp. 307-345. \*\*\*réserve\*\*\*

JOHNSON, David, Thinking Government. Public Sector Management in Canada, (Ch. 9 « The Representative and Equitable Public Service »), Peterborough, Broadview Press, 2006, pp. 483- 524. \*\*\*réserve\*\*\*

MENGISTU, Berhanu & Elizabeth VOGEL, « Bureaucratic Neutrality among Competing Bureaucratic Values in an Ethnic Federalism: The Case of Ethiopia », Public Administration Review, vol.66, n°2, 2006, pp.205-216.

## Module 11- La protection des fonctionnaires divulgateurs et l'administration transparente

### LECTURES OBLIGATOIRES

LIEBES, T. & S. BLUM-KULKA, « It takes two to blow the whistle - Do journalists control the outbreak of scandal? », American behavioral scientist, vol.47, n°9, 2004, pp.1153-1170.

PASQUIER, Martial & Jean-Patrick VILLENEUVE, « Les entraves à la transparence documentaire. Établissement d'une typologie et analyse des comportements organisationnels conduisant à empêcher ou à restreindre l'accès à l'information », Revue internationale des sciences administratives, vol.73, n°1, 2007, pp.163-179. \*\*\*réserve\*\*\*

THOMAS, P.G., « Debating a whistle-blower protection act for employees of the Government of Canada », Administration publique du Canada, vol.48, n°2, 2005, pp.147-184.

### LECTURE COMPLÉMENTAIRE

MENZEL, Donald C., « The Morally Mute Manager: Fact or Fiction? », Public Personnel Management, vol.28, n°4, 1999, pp.515-527.

### LECTURES OPTIONNELLES




JOS, Philipp H., THOMPSON, Mark E. & Steven W. HAYS, « In praise of Difficult People: A Portrait of the Committed Whistleblower », Public Administration Review, vol.49, n°6, 1989, pp.552-561.

ROBERTS, Alasdair S., « Less Government, More Secrecy: Reinvention and the Weakening of Freedom of Information Law », Public Administration Review, vol.60, n°4, 2000, pp.308-320.

## Contenu du cours

Le contenu de ce séminaire est divisé en trois thèmes, le premier a un caractère introductif, le deuxième porte sur les infrastructures éthiques comparées et le troisième sur des enjeux d'éthique appliquée. L'organisation du contenu du cours est illustrée au tableau suivant.

Thèmes	Modules	Semaines
Fondements théoriques, philosophiques et historiques de l'éthique gouvernementale	<b>Module 1</b> Éthique publique : introduction et présentation	Semaine 1 (6 septembre)
	<b>Module 2</b> La poursuite de l'intérêt général. A quoi sert le service public ?	Semaine 2 (13 septembre)
	<b>Module 3</b> Enjeux éthiques de la nouvelle gestion publique	Semaine 3 (20 septembre)
	<b>Module 4</b> Au commencement était Weber / La violence légitime et la « délinquance d'État »	Semaine 4 (27 septembre)
	<b>Module 5</b> - Le devoir de désobéissance - Hiérarchie et obéissance aux ordres : quelques enseignements de l'Histoire	Semaine 5 (4 octobre)
	Un spécialiste, portrait d'un criminel moderne – Le procès d'Adolf Eichmann	Semaine 6 (11 octobre)
	<b>Module 6</b> Gérer l'éthique dans les organisations publiques	Semaine 7 (18 octobre)

Thèmes	Modules	Semaines
Les infrastructures et les dispositifs éthiques	 ***Examen de mi-session***	Semaine 8 (25 octobre)
	 Semaine de lecture	Semaine 9 (1er novembre)
	<b>Module 7</b> Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : généralités	Semaine 10 (8 novembre)
	<b>Module 8</b> Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : l'encadrement du lobbyisme	Semaine 11 (15 novembre)
	<b>Module 9</b> Dispositifs et modalités de l'éthique dans une perspective internationale	Semaine 12 (22 novembre)
Les enjeux du moment	<b>Module 10</b> Pluralisme et représentativité de l'administration publique	Semaine 13 (29 novembre)
	<b>Module 11</b> La protection des fonctionnaires divulgateurs et l'administration transparente	Semaine 14 (6 décembre)
	 *** Remise de l'examen maison ***	Semaine 15 (13 décembre)

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">Module 1</a>	6 sept. 2016
<a href="#">Module 2</a>	13 sept. 2016
<a href="#">Module 3</a>	20 sept. 2016
<a href="#">Module 4</a>	27 sept. 2016
<a href="#">Module 5</a>	4 oct. 2016
<a href="#">Module 6</a>	18 oct. 2016
<a href="#">Module 7</a>	8 nov. 2016
<a href="#">Module 8</a>	15 nov. 2016
<a href="#">Module 9</a>	22 nov. 2016
<a href="#">Module 10</a>	29 nov. 2016
<a href="#">Module 11</a>	6 déc. 2016

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

# Évaluations et résultats

---

## Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation aux séminaires	À déterminer	Individuel	20 %
Activités de groupe	À déterminer	En équipe	25 %
Examen de mi-session	Le 25 oct. 2016 de 12h30 à 15h20	Individuel	25 %
Examen maison	Dû le 13 déc. 2016 à 15h20	Individuel	30 %

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

---

### Participation aux séminaires

Date de remise : À déterminer

Tout au long de la session.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Directives de l'évaluation :

La qualité de la participation aux séminaires (20%). Les étudiant(e)s seront appelés à discuter l'ensemble des lectures obligatoires et complémentaires. La présence en classe est une condition nécessaire mais pas suffisante pour la réussite de cette activité. Les critères d'évaluation seront : le degré de participation active aux débats, le niveau de préparation de l'étudiant, la précision et la pertinence de ces interventions en relation avec les lectures.

---

### Activités de groupe

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : En équipe

Pondération : 25 %

Directives de l'évaluation :

Lors de la première séance, les étudiant(e)s seront réparti(e)s en groupes pour la durée de la session. Chaque semaine, un groupe sera responsable de l'animation de la discussion sur les lectures obligatoires de la séance. Le groupe devra donc identifier les arguments centraux des auteurs et favoriser la présentation des principaux enjeux des textes obligatoires. Il ne s'agit pas de faire un résumé des textes mais d'amener l'ensemble des participant(e)s à discuter les points centraux de chaque texte. Une synthèse des principaux thèmes à aborder (3000 mots) devra être remise au professeur en début de séance. Les retards seront pénalisés (5% par jour).

En plus de la qualité de la langue et de la présentation (10%), les critères d'évaluation seront le niveau de clarté dans la présentation (30%), la pertinence ainsi que la compréhension des concepts (30%) et la logique et la profondeur de l'argumentation (30%).

Pour répondre aux exigences de présentation du Département de science politique, il est fortement recommandé de consulter le Guide de présentation des travaux disponible sur le site du Département.

Fichiers à consulter :  [Guide de présentation des travaux](#) (169,32 Ko, déposé le 5 juil. 2016)

---

## Examen de mi-session

Date : Le 25 oct. 2016 de 12h30 à 15h20  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 25 %  
Directives de l'évaluation : L'examen de mi-session (25%) se fera à livres ouverts. Il portera sur l'ensemble des lectures obligatoires et de la matière présentée. La semaine qui précède l'examen, les étudiant(e)s recevront deux articles inédits sur lesquels seront posées des questions à développement en vue de tester leurs capacités de raisonnement analytique en éthique.  
Matériel autorisé : Note de cours, recueil de textes, dictionnaire...

---

## Examen maison

Date de remise : 13 déc. 2016 à 15h20  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 30 %  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)  
Directives de l'évaluation : La semaine précédent la date de l'examen, vous recevrez une question en lien avec l'ensemble de la matière du cours. Vous devrez y répondre en utilisant un maximum de 2500 mots, incluant la bibliographie. Dans votre réponse, vous devrez vous appuyer adéquatement sur des éléments de littérature, notamment celle vue en classe. Les retards seront pénalisés (5% par jour). Votre réponse sera corrigée en fonction des critères suivants: la pertinence des sources citées et la qualité de la bibliographie (20%), la compréhension des concepts (35%) et la logique et la rigueur de l'argumentation (45%).

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

## Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

## Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

[http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

## Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

### Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

### Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

## Évaluation de la qualité du français

Les étudiant(e)s devront veiller à la qualité du français dans leurs travaux. Une pénalité de 10% sera appliquée lorsqu'un document (examen, travail, etc.) présentera un nombre anormalement élevé de fautes, c'est-à-dire plus de 3 fautes pour 10 lignes.

## Gestion des délais

Pour le dépôt des travaux, chaque jour de retard entraîne une pénalité de 5 %.

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le **secteur ACSESH** au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l'adresse suivante :

[https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations\\_de\\_handicap](https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap)

La *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle* se trouve à l'adresse suivante:

[https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations\\_de\\_handicap/Ressources\\_enseignants/Passation\\_examens](https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_enseignants/Passation_examens)

## Matériel didactique

---


### Matériel informatique et logiciels

Pour pouvoir suivre votre cours sur le Portail ENA sans difficulté, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Navigateurs Internet supportés	
Google Chrome	<a href="#">Télécharger et installer</a>
Mozilla Firefox 3.6 ou +	<a href="#">Télécharger et installer</a>
Apple Safari 5 ou +	Par défaut sur Mac
Microsoft Internet Explorer 10 ou +	Par défaut sur Microsoft Windows
Opéra 15 et +	<a href="#">Télécharger et installer</a>

Logiciels obligatoires	
<b>Adobe Reader</b> Pour lire les PDF dans votre navigateur	<a href="#">Téléchargement et mise à jour</a>
<b>Java</b> Pour déposer des fichiers dans le site de cours	<a href="#">Téléchargement et mise à jour</a>
	<i>(intégré par défaut dans Google Chrome)</i>

<p><b>Adobe Flash Player</b> Pour lire les vidéos, audio et contenu multimédia</p>	<p><i>pour les autres navigateurs :</i>  <a href="#">Téléchargement et mise à jour</a></p>
<p><b>TeamViewer</b> Pour de l'aide à distance</p>	<p>TeamViewer est l'application utilisée pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.</p> <p>Contactez un agent de soutien informatique au <b>418-656-2131 poste 3278</b> selon l'horaire en vigueur qui est disponible dans la section <i>Informations Générales</i> de ce site de cours.</p> <p>Pour télécharger l'application, <a href="#">rendez-vous à cette page</a>.</p>

 Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée.

Dans l'ensemble, la consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS. **Il existe toutefois certaines limites :**

- les appareils mobiles sous **Windows RT** et **BlackBerry** ne sont pas supportés;
- le contenu **Flash** n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de **glisser-déposer** n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

## Bibliographie et annexes

### Bibliographie

ADAMS, Guy B., « Administrative Ethics and the Chimera of Professionalism: The Historical Context of Public Service Ethics », dans Terry L. Cooper (dir.), *Handbook of Administrative Ethics*, New York, Marcel Decker, 2001, pp.291-308.

ADAMS, Guy B. & Danny L. BALFOUR, « Ethics and Administrative Evil: Prospects and Problems », dans H. George Frederickson & Richard K. Ghere (dir.), *Ethics in public management*, Armonk, N.Y., M.E. Sharpe, 2005.

ADAMS, Guy B. & Danny L. BALFOUR, « The Mask of Administrative Evil: Remembering the Past, Forgetting the Present », dans John K. Roth & Elizabeth Maxwell (dir.), *Remembering for the Future: The Holocaust in an Age of Genocides*, London, Palgrave-Macmillan, 2001.

ADAMS, Guy B. & Danny L. BALFOUR, *Unmasking Administrative Evil*, London, Sage, 1998.

ADLER, Paul S. & Bryan BORYS, « Two Types of Bureaucracy: Enabling and Coercive », *Administrative Science Quarterly*, vol.41, n°1, 1996, pp.61-89.

ALEXANDER, Jennifer & Samuel A. RICHMOND, « Administrative Discretion. Can We Move Beyond Cider House Rules? », *The American Review of Public Administration*, vol.37, n°1, 2007, pp.51-64.

APPLBAUM, Arthur I., « Democratic Legitimacy and Official Discretion », *Philosophy and Public Affairs*, vol.21, n°3, pp.240-274.

APPLBAUM, Arthur I., « Professional Detachment: The Executioner of Paris », *Harvard Law Review*, vol.109, n°2, 1995, pp.458-486.

ARGYRIADES, Demetrios, « Bonne gouvernance, professionnalisme, éthique et responsabilité », *Revue internationale des sciences administratives*, vol.72, n°2, 2006, pp.159-176.

BALFOUR, Danny L., « Historiography of the Holocaust - A cautionary tale for public administration », *American Review of Public Administration*, 1997, vol.27, n°2, pp.133-144.

- BARNHART**, Tim, « Save the bureaucrats (while reinventing them) », *Public Personnel Management*, vol.26, n°1, 1997, pp.7-14.
- BAUMAN**, Zygmunt, *Modernité et holocauste*, Paris, La Fabrique, 2002. **BEC**, Jacques, « Le devoir de la divulgation : une éthique de loyauté », *Télescope, l'observatoire de l'administration publique*, ENAP, QUÉBEC, vol.9, n°1, 2002, pp.27-31.
- BÉNARD**, Véronique, « La souffrance éthique dans le travail des chargés de communication d'une administration », *Travailler : Revue internationale de psychopathologie et de psychodynamique du travail*, n°15, 2006, pp.155-170.
- BERNIER**, A.-G., & F. POULIOT (dir.), *Éthique et conflits d'intérêts*, Montréal, Éditions: Liber, 2000.
- BERNIER**, P., « La modernisation des pratiques de gestion de l'éthique dans l'administration publique », *Télescope, l'observatoire de l'administration publique*, ENAP, QUÉBEC, vol.9, n°1, 2002, p.14-20.
- BLAIVE**, Muriel, « La police politique communiste en action : les Tchécoslovaques et la révolution hongroise de 1956 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol.49, n°2, 2002, pp.176- 202.
- BLANCHETTE**, Rodrigue & al., *L'éthique : une nouvelle règle administrative ?*, Montréal, Fides, .
- BLAU**, Peter M., « Orientation toward Clients in a Public Welfare Agency », *Administrative Science Quarterly*, vol.5, n°3, 1960, pp.341-361.
- BOISVERT**, Yves, « Éthique, lobbyisme et dispositifs de régulation des comportements : la perception des ministres québécois », *Éthique publique*, vol.9, n°1, 2007, pp.93-112.
- BOISVERT**, Yves, « Éthique et politique: un nouvel enjeu pour la gouvernance contemporaine », *Télescope, l'observatoire de l'administration publique*, ENAP, QUÉBEC, vol.9, n°1, 2002, pp.1-6.
- BOISVERT**, Yves (supervision) et Magalie JUTRAS (rédaction), *Petit lexique des valeurs de la fonction publique fédérale canadienne*, Montréal, Laboratoire d'éthique publique, Institut national de la recherche scientifique, urbanisation, culture et société, 2001.  
[http://www.hрма-agrh.gc.ca/veo-bve/petitlexique\\_f.asp](http://www.hрма-agrh.gc.ca/veo-bve/petitlexique_f.asp)
- BOISVERT**, Yves, « Quand l'éthique regarde le politique », *Politique et sociétés*, 2001, vol.20, n°2-3, pp.181-201.
- BOISVERT**, Yves & al., *Raisonnement éthique dans un contexte de marge de manoeuvre accrue: étude de cas*, Centre d'expertise en gestion des ressources humaines, [Secrétariat du Conseil du trésor], 2003.
- BOISVERT**, Yves, « L'imaginaire éthique des répondants du réseau gouvernemental québécois en matière d'éthique », *Administration publique du Canada / Canadian Public Administration*, vol.47, n°4, pp.475-496.
- BOISVERT**, Yves & al., *Petit manuel d'éthique appliqué à la gestion publique*, Montréal, Liber, 2003.
- BOISVERT**, Yves (dir.), *Guide d'éthique organisationnelle*, Québec, Secrétariat du Conseil du trésor, Gouvernement du Québec, 2004.
- BORINS**, Sandford, « Loose Canons and Rule Breakers, or Entrepreneurial Leaders? Some Evidence about Innovative Public Managers », *Public Administration Review*, vol.60, n°6, 2000, pp.498- 507.
- BOWMAN**, James S., « Ethics in Government: A National Survey of Public Administrators », *Public Administration Review*, vol.50, n°3, 1990, pp.345-353.
- BRETON**, Guy, « Le Vérificateur général du Québec : la conscience de l'administration publique », dans Michel Dion (dir.), *L'éthique gouvernementale*, Saint-Laurent, Fides, 1997, pp.199-220.
- BRUCE**, W., *Classics Of Administrative Ethics*, Boulder (Colorado), Éditions: Westview Press. 2001.
- BRUN**, Henri & Guy TREMBLAY, « Le droit de savoir qui cherche à influencer le gouvernement : un droit fondamental », *Éthique publique*, vol.8, n°1, pp.123-136.
- BURKE**, Frances, « Ethical Decision-Making: Global Concerns, Frameworks, and Approaches », *Public Personnel Management*, 1999, vol.28, n°4, pp.529-540.
- CARÉ**, Claude, « Morale, éthique, déontologie », *Administration et éducation*, n°76, 1997, pp.39-46.
- CHALOM**, Maurice, « Descente chez les bleus : une expérience professionnelle au sein de la police montréalaise », *Revue française d'administration publique*, n°118, 2006, pp.281-290.
- CHANDLER**, Ralph C., « Deontological Dimensions of Administrative Ethics, Revisited », *Public Personnel Management*, vol.28, n°4, 1999, pp. 505-514.



- CHARI**, Raj, **MURPHY** Gary & John **HOGAN**, « Regulating Lobbyists: A Comparative Analysis of the United States, Canada, Germany and the European Union », *Political Quarterly*, vol.78, n°3, 2007, pp.422-438.
- COMEAU**, Paul-André, « L'éthique au coeur du nouveau cadre de gestion », *Télescope, l'observatoire de l'administration publique*, ENAP, QUÉBEC, vol.9, n°1, 2002, pp.21-26.
- COOPER**, Terry L., « Big Questions in Administrative Ethics: A Need for Focused, Collaborative Effort », *Public Administration Review*, vol.64, n°4, 2004, pp.395-407.
- COOPER**, T.-L & D. **YODER**, « Public Management Ethics in a Transnational World », *Public Integrity*, vol.4, n°4, 2002, pp.333-352.
- COUTU**, Michel & Guy **ROCHER**, *La légitimité de l'État et du droit. Autour de Max Weber*, Sainte- Foy, PUL, 2005.
- D'AMOURS**, Alban, « Culture des organisations et prévention des conflits d'intérêts », dans A.G. Bernier & F. Pouliot (dir.), *Éthique et conflits d'intérêts*, Cap-Saint-Ignace, Liber, 2000, pp.79- 86. « Débat : La leçon Gomery », *Éthique publique*, 2006, vol.8, n°1, pp.149-183.
- DE BLIC**, Damien & Cyril **LEMIEUX**, « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, 2005, vol.18, n°71, pp.9-38.
- DENHARDT**, Kathryn G. & Stuart C. **GILMAN**, « In Search for Virtue: Why Ethics Policies Spawn Unintended Consequences? », dans H. George Frederickson & Richard K. Ghere (eds.), *Ethics in Public Management*, Armonk, 2005, pp.259-273.
- DOIG**, A., « Half-Full or Half-empty? The Past, Present and Future of British Public Sector Ethics », *Public Money and Management*, 2006, pp. 15-22.
- DRAÏ**, Raphaël, *Grands problèmes politiques contemporains : les nouvelles échelles de la responsabilité politique*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2001.
- DREWRY**, Gavin, « La complémentarité entre la vérification et le contrôle judiciaire : le scandale "Home for Votes" au Royaume-Uni », *Revue internationale des sciences administratives*, vol.71, n°3, pp.397-412.
- DUBNICK**, Melvin J. & Jonathan B. **JUSTICE**, « Accountability and the Evil of administrative Ethics », *Administration & Society*, 2006, vol.38, n°2, pp.236-267.
- DUHAMEL**, A. & N. **MOUELHI**, *Éthique: histoire, politique, application*, Boucherville (Québec), Éditions: Gaétan Morin Éditeur, 2001.
- DURAND**, Guy, « Le "pouvoir de déroger" et la Charte des droits et libertés », *Éthique publique, revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, vol.7, n°1, 2005, pp.117-131.
- ESCUDIÉ**, Florian, « Le fonctionnaire et la machine bureaucratique. Contrôle biographique et construction des carrières dans l'appareil régional du SED », *Genèses*, n°53, 2003, pp.93-112.
- EWALD**, François, « L'expérience de la responsabilité », dans Thomas Ferenczi (dir.), *De quoi sommes-nous responsables ?*, Paris, Le Monde Éditions, 1997, pp.11-37.
- FARAZMAND**, Ali, « Éthique administrative et compétence professionnelle: Imputabilité et compétence dans le cadre de la mondialisation », *Revue internationale de science administrative*, vol.68, n°1, 2002, pp.139-159.
- FORSYTHE**, DP, « United States policy toward enemy detainees in the "war on terrorism" », *Human Right Quarterly*, 2006, vol.28, n°2, pp.465-491.
- FREDERICKSON**, George H., « Can Public Officials Correctly Be Said to Have Obligations to Future Generation », *Public Administration Review*, vol.54, n°5, 1994, pp.457-464.
- GAGNON**, Alain-G. & Luc **TURGEON**, « La bureaucratie représentative au sein des États multinationaux », *Revue française d'administration publique*, n°118, 2006, pp.291-306.
- GARGAN**, John J., « State Governing Challenges, for the new Century », dans John J. **GARGAN** (dir.), *Handbook of State Government Administration*, New York, Marcel Decker, 2000, pp.1-12.
- GAROFALO**, Charles & Dean **GEURAS**, « The Moral Agent, Moral Organization, and the Public Administrator », dans *Common Ground, Common Future. Moral Agency in Public Administration, Professions, and Citizenship*, Taylor & Francis, New York, 2006, pp. 1-15.
- GAROFALO**, Charles & Dean **GEURAS**, *Ethics in the Public Service: the Moral Mind at Work*, Washington, Éditions: Georgetown University Press, 1999.

- GENARD**, Jean-Louis & Steve JACOB, « Une nouvelle donne pour l'éthique administrative », Les politiques sociales, vol.64, n°1-2, 2004, pp.91-107.
- GEORGAKAKIS**, Didier, « La démission de la Commission européenne: scandale et tournant institutionnel (octobre 1998-mars 1999) », Cultures et conflits, 2000, n°38-39, pp.39-71.
- GILMAN**, Stuart C. & Carole W. LEWIS, « Public Service Ethics: A Global Dialogue », Public Administration Review, vol.56, n°6, 1996, pp.517-524.
- GIRARD**, D., « Éthique et service public: où en sommes-nous? », Éthique publique, vol.4, n°1, 2002, pp.156-165.
- GIROUX**, Pierre, « De quelques aspects juridiques des conflits d'intérêts », dans A.G. Bernier & F. Pouliot (dir.), Éthique et conflits d'intérêts, Cap-Saint-Ignace, Liber, 2000, pp.121-130.
- GORMLEY**, William T. Jr., « Moralists, Pragmatists, and Rogues: Bureaucrats in Modern Mysteries », Public Administration Review, vol.61, n°2, 2001, pp.184-193. 19
- GOVERNEMENT DU CANADA – BUREAU DES VALEURS ET DE L'ÉTHIQUE**, « Bâtir sur de solides assises: Le dialogue continue: volume II: autre étude de cas sur les valeurs et l'éthique dans la fonction publique », Ottawa, Éditions: Centre canadien de gestion, 2001.
- GREENE**, Ian & David SHURAMAN, « Commission of Inquiry into the Sponsorship Program and Advertising Activities, Phase I Report and Phase II Report », Administration publique du Canada / Canadian Public Administration, vol.49, n°2, 2006, pp.220-232.
- GROSENICK**, Leigh E. & Pamela GIBSON, « Governmental Ethics and Organizational Culture », dans Terry L. Cooper (dir.), Handbook of Administrative Ethics, New York, Marcel Decker, 2001, pp.243-262.
- GUTMANN**, Amy & Dennis THOMPSON, Democracy and Disagreement, (Ch. 8 « The Obligations of Welfare »), Cambridge, Harvard University Press, 1996, pp. 273-306.
- HART**, David K., « The virtuous Citizen, the Honorable Bureaucrat, and "Public" Administration », Public Administration Review, vol.44, special issue, 1984, pp.111-120.
- HARVEY**, James S. Jr., « Reinforcing Ethical Decision Making Through Organizational Structure », Journal of Business Ethics, vol.28, pp.43-58.
- HEJKA-EKINS**, April, « Teaching Ethics in Public Administration », Public Administration Review, vol.48, n°5, 1988, pp.885-891.
- HENDRICKSON**, Cheryl L. & Wayne HARRISON, « Consistency VS Flexibility: The Impact of Employee Voice in Rule-Based and Discretionary Decision Procedures », Employee Responsibilities and Rights Journal, vol.11, n°4, 1998, pp.279-295.
- HINE**, D., « Codes of Conduct For Public Officials in Europe: Common Label, Divergent Purposes », International Public Management Journal, vol.8, n°2, 2005, pp.153-174.
- HOLMQUIST**, Donna, « Ethics - how important is it in today's office? », Public Personnel Management, vol.22, n°4, 1993, pp.537-544.
- HOND**, Jean Tobie, « De la responsabilité des chefs d'États en régime parlementaire : une tendance significative au revirement du droit positif en faveur de l'éthique juridique », Cahiers africains d'administration publique, 2005, n°64, pp.25-38.
- HUDON**, Raymond, « Aux frontières de diverses légitimités. L'encadrement de l'activité de lobbying », Éthique publique, vol. 9, no 2, 2007, pp. 105-120.
- HUE**, Robert, « L'éthique en politique, pour moi, cela compte », Regards, 1997, n°23, pp.6-9.
- INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DU CANADA**, « Déclarations de l'IAPC sur l'éthique du secteur public », octobre 2005, [En ligne], Adresse URL: <http://www.iapc.ca/ethique/index.html>
- JACOB**, Steve et al., «La nouvelle gestion publique et l'accroissement des marges de manoeuvre: un terreau propice au développement de l'éthique?», Administration publique du Canada, Vol.54, no.2, 2011.
- JACOBY**, Daniel, « L'imputabilité dans le secteur public : une question d'éthique? », dans Michel Dion (dir.), L'éthique gouvernementale, Saint-Laurent, Fides, 1997, pp.131-172.
- JOHNSON**, David, Thinking Government. Public Sector Management in Canada, (Ch. 3 «Institutions of Governance: The Environment of Public Sector Management »), Peterborough, Broadview Press, 2006, pp. 133-185.

- JONHSTON**, Michael, « From Thucydides to Mayor Daley: Bad Politics, and a Culture of Corruption? », *Political Science and politics*, vol.37, n°4, 2006.
- JOS**, Philipp H. & M.E. **TOMPKINS**, « The accountability paradox in an age of reinvention - The perennial problem of preserving character and judgment », *Administration & Society*, 2004, vol.36, n°3, pp.255-281.
- JOS**, Philipp H., **THOMPKINS**, Mark E. & Steven W. **HAYS**, « In praise of Difficult People: A Portrait of the Committed Whistleblower », *Public Administration Review*, vol.49, n°6, 1989, pp.552-561.
- JUILLET**, Luc, « The Office of Ethics Commissioner, Accountability and Public Trust », dans Bruce G. Doern (eds.), *How Ottawa Spends 2004-2005. Mandate change in the Paul Martin Era*, Montreal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 2004, pp.296-316.
- KAPTEIN**, Hendrik, « Against Professional Ethics », dans Charles Sampford & Noël Preston (eds.), *Public Sector Ethics. Finding and Implementing Values*, pp.26-35.
- KUMAGAI**, J., « The whistle-blower's dilemma », *Spectrum, IEEE*, vol.41, n°4, 2004, pp.53-55.
- KURDRYKA**, Barbara (ed.), *Combatting Conflict of Interest in Local Governments in the CEE Countries*, Budapest, LGI-OSI, 2004.
- LEGAULT**, G.-A., *Professionnalisme et délibération éthique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1999, pp.279-286.
- LIEBES**, T. & S. **BLUM-KULKA**, « It takes two to blow the whistle - Do journalists control The outbreak of scandal? », *American behavioral scientist*, vol.47, n°9, 2004, pp.1153-1170.
- LINHARDT**, Dominique & Cédric **MOREAU DE BELLAING**, « Légitime violence ? Enquêtes sur la réalité de l'État démocratique », *Revue française de science politique*, vol.55, n°2, 2005, pp.269- 298.
- MACMILLAN**, Michael C., « Active conscience or administrative vanguard? The Commissioner of Official Languages as an agent of change », *Canadian Public Administration*, 2006, vol.49, n°2, pp.161-179.
- MARCHILDON**, A., **BOISVERT**, Y. & S. **LAFONTAINE**, « Les défis éthiques et juridiques des partenariats public-privé », *Vigie*, vol.7, no2, 2004, pp.6-7.
- MASSENGILL**, Douglas, « Not with your husband (or wife) you don't! The legality of no spouse rules in the workplace », *Public Personnel Management*, vol.26, n°1, 1997, pp.61-76.
- MCCANN**, James A. & David P. **REDLAWSK**, « As Voters Head to the Polls, Will They Perceive a "Culture of Corruption"? », *Political Science and politics*, vol.37, n°4, 2006.
- MEIER**, Kenneth J. & Daniel P. **HAWES**, « Le lien entre représentativité passive et active de l'administration », *Revue française d'administration publique*, n°118, 2006, pp.265-279.
- MENGISTU**, Berhanu & Elizabeth **VOGEL**, « Bureaucratic Neutrality among Competing Bureaucratic Values in an Ethnic Federalism: The Case of Ethiopia », *Public Administration Review*, vol.66, n°2, 2006, pp.205-216.
- MENZEL**, Donald C., « State of the Art of Empirical Research on Ethics and Integrity in Governance », dans George H. Frederickson & Richard K. Ghere (eds), *Ethics in Public Management*, Sharpe, Armonk-London, 2005, pp.16-46.
- MENZEL**, Donald C., « The Morally Mute Manager: Fact or Fiction? », *Public Personnel Management*, vol.28, n°4, 1999, pp.515-527.
- MENZEL**, Donald C., « Teaching Ethics and Values in Public Administration: Are We Making a Difference », *Public Administration Review*, vol.57, n°3, 1997, pp.224-230.
- MENZEL**, Donald C., « Ethics Induced Stress in the Local Government Workplace », *Public Personnel Management*, vol.22, n°4, pp.523-536.
- MIERZEJEWSKI**, A. C., « A public enterprise in the service of mass murder: The Deutsche Reichsbahn and the Holocaust », *Holocaust and Genocide Studies*, vol.15, n°1, 2001, pp.33-46.
- MILLER**, Seumas, « Discretion and Accountability. The Case of Policing », dans Charles
- SAMPFORD** & Noel **PRESTON**, *Public Sector Ethics. Finding and Implementing Values*, Leichhardt-London, Federation Press-Routledge, pp.37-51.
- MINEAU**, André, « L'idéologie des fonctionnaires du Troisième Reich dans les territoires occupés de l'Est », *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°93, 2007, pp.101-113.

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**, L'éthique dans la fonction publique québécoise, Les publications du Québec, 2003, pp.3-20.

**NADEAU**, Marie-José, « La prévention des conflits d'intérêts à Hydro-Québec », dans A.G. Bernier & F. Pouliot (dir.), Éthique et conflits d'intérêts, Cap-Saint-Ignace, Liber, 2000, p.151-153.

**NATIONS-UNIES**, Professionalism and ethics in the public service: issue and practices in selected regions, New-York, Éditions: United-Nations, 2000.

**OCDE**, « L'éthique dans le service public : questions et pratiques actuelles », PUMA, Gestion publique, Études hors série n°14, 1996.

**OCDE**, Renforcer l'éthique dans le service public: Les mesures des pays de l'OCDE, Paris, OCDE, 2000.

**OCDE**, Managing conflict of interest in the public sector: a toolkit, Paris, OCDE, 2000.

**O'KELLY**, C. & Melvin J. **DUBNICK**, « Taking tough choices seriously: Public administration and individual moral agency », Journal of Public Administration research and theory, 2006, vol.16, n°3, pp.393-415.

**OSOFSKY**, Michael J., **BANDURA**, Albert & Philip G. **ZIMBARDO**, « The Role of Moral Disengagement in the Execution Process », Law and Human Behavior, vol.29, n°4, 2005, pp.371-393.

**PAARLBERG**, Laurie E. & James L. **PERRY**, «Values Management: Aligning Employee Values and Organization Goals », The American Review of Public Administration, vol.37, n°4, 2007, pp. 387-408.

**PARKES**, Roderick, « What Limits for Government Control? Civil Liberties and Anti-terror Measures after the Heathrow Bomb Plot », The Political Quarterly, 2007, vol.78, n°2, pp.272-281.

**PASQUIER**, Martial & Jean-Patrick **VILLENEUVE**, « Les entraves à la transparence documentaire. Établissement d'une typologie et analyse des comportements organisationnels conduisant à empêcher ou à restreindre l'accès à l'information », Revue internationale des sciences administratives, vol.73, n°1, 2007, pp.163-180.

**PETERS**, Bettina, « Le rôle des médias : faut-il dénoncer ou dissimuler la corruption ? », dans TRANSPARENCY INTERNATIONAL, Rapport sur la corruption 2003, Paris, Karthala, 2003, pp.75-89.

**PIRON**, F., « Les défis éthiques de la modernisation de l'administration publique », Éthique publique, Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale, vol.4, n°1, 2002, pp.31-44.

**PLANT**, Jeremy F., « Codes of Ethics », dans Terry L. Cooper (dir.), Handbook of Administrative Ethics, New York, Marcel Decker, 2001, pp.309-334.

**POULSEN**, Birgitte, « The Question of Roles and Identities in Public Administration », Scandinavian Political Studies, vol.30, n°4, 2007, pp.469-490.

**PROULX**, Marcel., « De la gestion par les règles à la gestion éthique: les leçons des crises », dans A.G. Bernier & F. Pouliot (dir.), Éthique et conflits d'intérêts, Cap-Saint-Ignace, Liber, 2000, pp.97- 104.

**RICE**, Mitchell F., « A post-modern cultural competency framework for public administration and public service delivery », International Journal of Public Sector Management, vol. 20, n°7, 2007, pp. 622-637.

**RIGGS**, Fred W, « Modernity and Bureaucracy », Public Administration Review, vol.57, n°4, pp.347-353.

**ROBERTS**, Alasdair S., « Less Government, More Secrecy: Reinvention and the Weakening of Freedom of Information Law », Public Administration Review, vol.60, n°4, 2000, pp.308-320.

**ROHR**, John A., « Constitutionalism and Administrative Ethics », dans Terry L. Cooper (dir.), Handbook of Administrative Ethics, New York, Marcel Decker, 2001, pp.671-695.

**RONDEAU**, Dany, « L'éthique publique : "auto" ou "hétéro" régulation? », dans Yves Boisvert (dir.), Qu'est-ce que l'éthique publique?, Liber, Montréal, 2005, pp.59-77.

**ROSENBLOOM**, David H. & Julie **DOLAN**, « La bureaucratie représentative », Revue française d'administration publique, n°118, 2006, pp.250-263.

**ROY**, Hugo & Yves **BOISVERT**, « L'éthique gouvernementale au Québec : une histoire fragile » dans Robert Bernier (éd.), L'État québécois au XXIe siècle, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2004, pp.459-489.

- RUSSELL**, Nestar & Bob **GREGORY**, « Making the undoable doable - Milgram, the Holocaust, and modern government », *American Review of Public Administration*, 2005, vol.35, n°4, pp.327- 349.
- SCHUBERT**, Glendon A. Jr., « The Public Interest in Administrative Decision-Making: Theorem, Theosophy, or Theory », *American Political Science Review*, vol.51, n°2, 1957, pp.346-368.
- SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA**, Politique sur la divulgation interne d'information concernant des actes fautifs au travail, Ottawa, 2004. [http://www.tbs-sct.gc.ca/Pubs\\_pol/hrpubs/TB\\_851/idicww-diicaft\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/Pubs_pol/hrpubs/TB_851/idicww-diicaft_f.asp)
- SMITH**, Robert W., « Enforcement or Ethical Capacity: Considering the Role of State Ethics Commissions at the Millennium », *Public Administration Review*, vol.63, n°3, 2003, pp.283-295.
- SMITH**, Robert W., « A Conceptual Model for Benchmarking Performance in Public Sector Ethics Programs: The Missing Link in Government Accountability? », *International Journal of Public Administration*, vol. 30, n°12-14, 2007, pp.1621-1640.
- STEWART**, Debra W., **SPRINTHALL**, Norman & Jackie **KEM**, « Moral Reasoning in the Context of Reform: A Study of Russian Officials », *Public Administration Review*, vol.62, n°3, 2002, pp.282-297.
- STIVERS**, Camilla, « The Listening Bureaucrat: Responsiveness in Public Administration », *Public Administration Review*, vol.54, n°4, 1994, pp.364-369.
- THOMAS**, P.G., « Debating a whistle-blower protection act for employees of the Government of Canada », *Administration publique du Canada*, vol.48, n°2, 2005, pp.147-184.
- THOMPSON**, Dennis F., « Paradoxes of Government Ethics », *Public Administration Review*, vol.52, n°3, 1992, pp.254-259.
- TREMBLAY**, Bernard, « Conflits d'intérêts et code d'éthique dans les commissions scolaires », dans A.G. Bernier & F. Pouliot (dir.), *Éthique et conflits d'intérêts*, Cap-Saint-Ignace, Liber, 2000, pp.131-149.
- VAN WART**, Montgomery, « The Sources of Ethical Decision Making for Individuals in the Public Sector », *Public Administration Review*, 1996, vol. 56, n°6, pp. 525-533.
- VARONE**, Frédéric & Steve **JACOB**, « Institutionnalisation de l'évaluation et Nouvelle Gestion publique : un état des lieux comparatif », *Revue internationale de politique comparée*, vol.11, n°2, 2004, pp.271-292.
- WARREN**, Mark E., « Political Corruption as Duplicitous Exclusion », *Political Science and politics*, vol.37, n°4, 2006.
- ZANETTI**, Lisa A. & Guy B. **ADAMS**, « In Service of the Leviathan: Democracy, Ethics and the Potential for Administrative Evil in the New Public Management », *Administrative Theory and Praxis*, 2000, vol.22, n°3, pp.534-554.